## CENTENAIRE DE L' « ÉMISSION DE BORDEAUX » 1870

Valeur: 0,80 F

Couleurs : violet et bleu

25 timbres à la feuille



Dessiné et gravé en taille-douce par DURRENS

Format horizontal 27 × 48 (dentelé 13)

## **VENTE**

anticipée, le 7 novembre 1970, à BORDEAUX; générale, le 9 novembre 1970.

Depuis 1849, tous les timbres-poste français avaient été imprimés typographiquement par la Monnaie de Paris. La guerre de 1870-1871 bouleversa les habitudes acquises.

Un des premiers soucis du Gouvernement provisoire après la proclamation de la République, le 4 septembre, fut de substituer, sur les figurines, un emblème républicain à l'effigie de Napoléon III. Les planches galvanoplastiques, au type Cérès, utilisées pendant la Deuxième République et heureusement conservées, furent remises en service dès le 8 septembre. C'est ainsi que des timbres de 10 centimes, 20 centimes et 40 centimes analogues à ceux de 1849, mais comportant toutefois une dentelure, constituèrent l'émission dite du « Siège de Paris ».

L'investissement de la capitale rendit impossibles les expéditions vers la province; le volume et le poids des envois de figurines en interdirent l'acheminement par ballons-poste. Provisoirement, des échanges entre les régions plus ou moins approvisionnées furent prescrits et on en revint même, pour les bureaux de faible importance, au paiement en numéraire justifié par l'apposition du timbre P.P. (port payé). Mais il était nécessaire et urgent d'envisager une fabrication en province.

Bordeaux fut désigné comme lieu d'impression de préférence à Tours, siège de la délégation du Gouvernement. Le transfert ultérieur de celle-ci à Bordeaux confirma l'opportunité du choix.

La Monnaie de Bordeaux fut invitée le 30 septembre à étudier les dispositions à prendre en vue de créer quatre timbres de 1 centime, 4 centimes, 10 centimes et 20 centimes, et de réaliser une production journalière de 4 000 feuilles. Le 21 octobre, le directeur général des Télégraphes et des Postes demanda la mise en route, sans délai, de la fabrication prévue, les figurines devant être, dans la mesure du possible, semblables à celles récemment émises à Paris.

Il fallut renoncer au procédé typographique, alors en usage, au profit de la lithographie, d'exécution plus rapide. La copie exacte du modèle parisien par divers procédés photographiques ou de gravure sur bois fut décevante. Un premier dessin à la plume sur pierre lithographique ne donna que de médiocres résultats, dus en partie à la non-adaptation du dessin aux impératifs du procédé et aussi à l'inexpérience du personnel : ce fut le type I du 20 centimes.

Un second artiste, spécialiste de la lithographie, reprit le modèle primitif et exécuta un deuxième type du 20 centimes qui fut jugé satisfaisant. Il entreprit également la gravure d'autres valeurs et retoucha le timbre de 20 centimes qui fournit un troisième type.

La série complète de l'émission dite « de Bordeaux » se compose de neuf valeurs : 1 centime olive, 2 centimes brun-rouge, 4 centimes gris, 5 centimes vert, 10 centimes bistre, 20 centimes bleu (types I, II et III), 30 centimes brun, 40 centimes orange et 80 centimes rose.

L'impression de ces timbres se poursuivit jusqu'au 19 mars 1871, date à laquelle les pierres lithographiques en service furent détruites.

Les circonstances exceptionnelles de la fabrication de ces timbres ont contribué à donner un grand intérêt philatélique à l'émission, l'une des plus recherchées, tant en France qu'à l'étranger.

